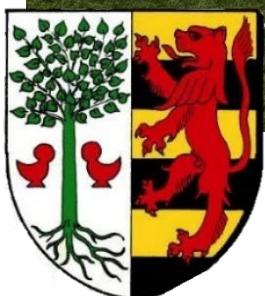
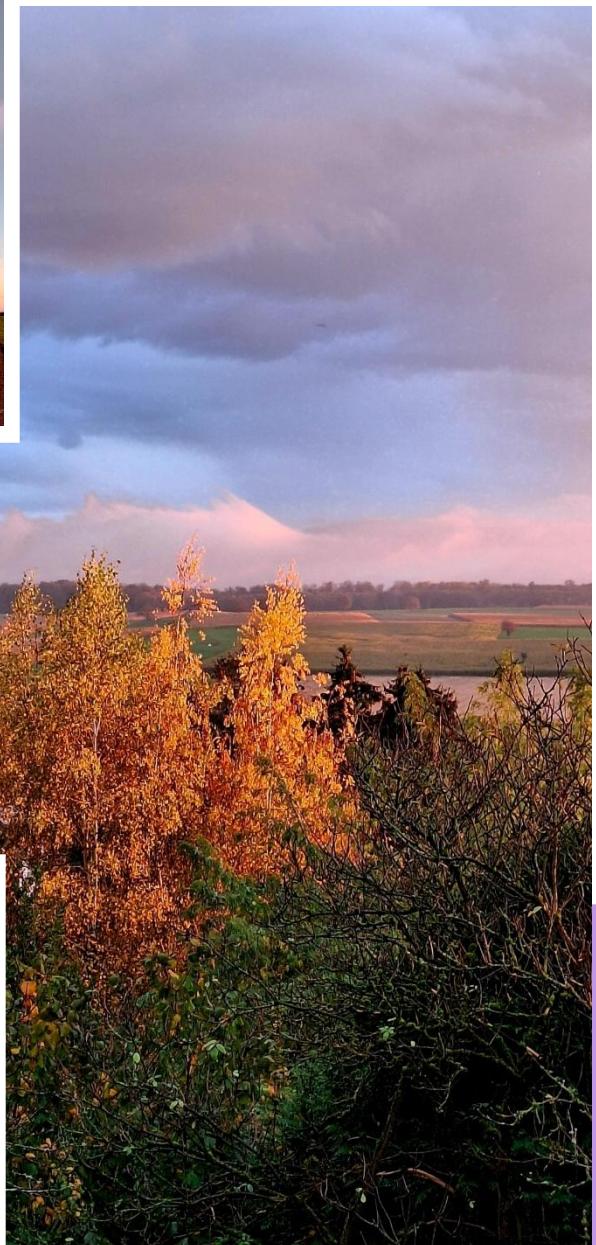


Décembre 2025

Müespàcher Blättle

Bulletin communal





MOT DU MAIRE

Chères Muespachoises, chers Muespachois,

L'année touche à sa fin, avec ses projets, ses défis et de beaux moments partagés. Grâce à l'engagement de chacun, notre village continue d'avancer dans un esprit de solidarité et de bienveillance.

Que cette période festive apporte à tous douceur, lumière et sérénité. Prenons le temps de nous retrouver, de souffler et d'aborder la nouvelle année avec confiance.

Je tiens à adresser un grand merci aux associations, aux bénévoles, aux acteurs locaux et à toutes celles et ceux qui font vivre Muespach tout au long de l'année. Leur énergie, leur présence et leur dévouement sont précieux.

N'oublions pas les personnes qui traversent des moments difficiles ou qui sont isolées. Cette période est aussi l'occasion de tendre la main, d'écouter et d'être présents les uns pour les autres.

Au cours de l'été, Mme Caroline Gutzwiller a quitté ses fonctions d'adjointe au maire. Je la remercie pour son engagement au service de la commune. À l'approche de la fin du mandat, il n'a pas été procédé à son remplacement.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions et a accueilli 150 élèves, dont 12 enfants de l'école élémentaire de Steinsoultz scolarisés en mode dérogatoire. Une nouvelle directrice, Mme Claudine Genelot, a été nommée à la tête de notre RPI ; je lui souhaite la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Cette rentrée a également été marquée par plusieurs avancées pour notre école élémentaire : l'ouverture d'une troisième classe, l'agrandissement de la cour d'école, désormais plus verte et plus agréable, ainsi que l'installation d'une nouvelle clôture, d'un portail et de portillons sur le côté droit de l'établissement. Ces aménagements contribuent à renforcer la sécurité des enfants et des personnels, dans le respect des normes en vigueur. Par ailleurs, une salle de classe a été équipée d'un écran interactif, dans un souci d'amélioration des conditions d'apprentissage. Afin d'accompagner l'organisation pédagogique, une troisième ATSEM a dû être recrutée, compte tenu du regroupement des enfants de grande section maternelle avec ceux du CP.

Concernant l'école maternelle, une salle de classe a été dotée de dalles acoustiques, pour l'amélioration du confort sonore et des conditions de travail des enfants et des équipes éducatives.

L'école ABCM Zweisprachigkeit a, quant à elle, accueilli neuf élèves en section maternelle.

Sur le plan des initiatives communales, l'opération « Une naissance, un arbre », organisée le 15 novembre, a rencontré un franc succès et constitué un beau moment de convivialité. Le label « Commune Nature » a par ailleurs été renouvelé pour notre commune, malgré le renforcement des critères d'attribution. Le jury des Villes et Villages Fleuris a également distingué notre village en lui attribuant le 3^e prix de l'Action éducative et citoyenne, en reconnaissance de l'implication exemplaire des écoles et des initiatives collectives. Notre commune est devenue « village ambassadeur du don d'organes ».

À l'approche des fêtes, notre village s'est paré de ses décos de Noël. Je tiens à adresser un grand merci à l'ensemble des bénévoles pour leurs idées, la fabrication des décos et le travail accompli afin de rendre notre commune encore plus belle durant cette période festive.

Enfin, d'importants travaux ont été menés au cours des derniers mois. La réhabilitation du pont du Gersbach a été réalisée ; malgré les aléas météorologiques, l'entreprise est parvenue à respecter les délais. Il restera toutefois les garde-corps à installer et l'entreprise interviendra de nouveau au printemps pour achever les joints de la voûte, la règlementation





Commune de Muespach – Décembre 2025

interdisant toute intervention dans l'eau à certaines périodes. Je remercie les usagers pour leur compréhension face à la gêne occasionnée, ces travaux étant indispensables pour la sécurité de nous tous. Je remercie tout particulièrement mon adjoint, Louis Gretter, ainsi que Roger Wendling et Rémi Hatstatt, qui ont supervisé ce chantier et travaillé en soirée et le week-end pour surveiller et nettoyer le pare-embâcles lors de la montée des eaux du ruisseau.

Des travaux de voirie ont également été réalisés durant l'été, notamment rue de la Forêt, rue de Roppentzwiller, rue des Champs et rue de Durmenach afin de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité de tous.

Je suis toutefois régulièrement interpellée par des habitants au sujet de la vitesse excessive et de comportements dangereux de certains automobilistes à l'intérieur du village. J'en appelle au sens des responsabilités de chacun : le respect des limitations de vitesse est essentiel pour la sécurité de tous. Un drame peut survenir en quelques secondes, avec des conséquences irréversibles.

Le dossier de la sécurisation de l'entrée ouest du village a pris du retard pour des raisons indépendantes de notre volonté, notamment en raison de l'acquisition nécessaire d'une bande de terrain. Une solution provisoire a toutefois été mise en œuvre afin d'assurer l'évacuation des eaux et de supprimer la flaue qui constituait un réel danger, en particulier en période de gel. Ces travaux ont été réalisés en régie communale par Louis, Roger, Pascal, Philippe et Serge que je tiens à remercier sincèrement pour leur efficacité et leur engagement. Le projet global de sécurisation de l'entrée ouest de notre village demeure bien entendu en cours.

La réhabilitation du bâtiment de l'ancienne gare se poursuit. Les demandes de subvention ont été déposées. Le projet prévoit une salle agrandie pour les habitants et les associations muespachoises ainsi que la rénovation des logements.

La fête de Noël des aînés a réuni 106 habitants et la sortie des jeunes du village au bowling de Saint-Louis a également rencontré un beau succès. Ces deux évènements illustrent l'importance que nous accordons au lien social et intergénérationnel.

Cette mandature, qui s'achèvera en mars 2026, a été marquée par une action résolument collective. Les projets menés et les résultats obtenus sont le fruit d'un engagement partagé. Je souhaite remercier très sincèrement l'ensemble des adjoints et des conseillers municipaux pour leur investissement, leur disponibilité et la qualité de leur travail au service de notre commune. L'exercice d'un mandat municipal demande une implication constante ; je tiens également à exprimer ma profonde reconnaissance aux conjointes et conjoints pour leur soutien indispensable.

J'associe également à mes remerciements l'ensemble du personnel communal qui, par son professionnalisme et son dévouement, assure chaque jour un service public de qualité.

À la veille de cette nouvelle année, je formule le vœu que 2026 soit, pour chacune et chacun d'entre vous, une année de joies partagées, de projets aboutis et de moments de bonheur.

Belle et heureuse année 2026 à toutes et à tous !

La municipalité a le plaisir de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux du Nouvel An, qui se tiendra le dimanche 11 janvier à 10h00 dans la salle communale. Cet événement sera un moment privilégié d'échange et de partage entre la municipalité et les habitants.



Votre Maire
Régine Rentz





SOMMAIRE

MOT DU MAIRE.....	2
INFORMATIONS PRATIQUES.....	5
EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL.....	6
INFORMATIONS DIVERSES.....	10
INFORMATIONS COMMUNALES	18
ECHOS DE LA FORêt	25
CEREMONIE ET REMISE DE PRIX	26
TRAVAUX.....	28
SÉCURITÉ	33
CIMETIÈRE	34
VIE SOCIALE.....	35
LA VIE DES ÉCOLES	39
CADRE DE VIE	40
VIE ASSOCIATIVE	47
URBANISME	54
ETAT CIVIL	55
AGENDA	59
LA RECETTE DES BREDELES DE NOËL.....	60
LE COIN DES ENFANTS	60

Rédaction :

Régine RENTZ
Annick FESSLER

Relecture :

Nicole HATSTATT
Hugo GOETT

Mise en page :

Mylène SCHINDLER

Merci à

Patricia et Eric SCHMITT
pour les photos



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Ouverture au public :

Lundi	Fermée
Mardi	14H00 – 17H00
Mercredi	10H00 – 12H00
Jeudi	15H00 – 18H00
Vendredi	09H00 – 12H00

Fermeture :

Du 31 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclus

03.89.68.61.24

mairie@muespach.fr

Brigade verte

03.89.74.84.04

contact@brigade-verte.fr

Urbanisme

Pour toutes questions sur vos projets de construction, d'agrandissement, d'ajout d'une clôture, terrasse, piscine, pergola ... et sur la constructibilité d'un terrain contactez :

Le PETR Pays du Sundgau

03.89.25.99.17

ads@pays-sundgau.fr

Défibrillateur

Il est situé sur la façade de l'école maternelle.



Mairie de Muespach | 03 89 68 61 24 | mairie@muespach.fr

Déchetteries

Waldighoffen :

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
10H00 – 12H00
et 13H30 – 17H00
Samedi : 09H00 – 18H00

Déchets verts – Muespach

Horaires d'hiver de novembre à mars :

Mercredi et Samedi :
09H00 – 16H00

Horaires d'été d'avril à octobre :

Mercredi et Samedi :
09H00 – 17H00

Attention aux jours fériés : les déchetteries sont fermées !

Agence postale

Ouverture au public :

Lundi	Fermée
Mardi	08H00 – 11H00
Mercredi	16H00 – 18H00
Jeudi	08H00 – 11H00
Vendredi	14H00 – 17H00
Samedi	08H30 – 11H30

Fermeture : le 27 décembre 2025 et le 31 décembre 2025

03 89 68 61 38

Conciliateur de justice

Permanence le mardi de 09H00 à 12H00 à la mairie de Hirsingue, uniquement sur rendez-vous.

03.89.40.50.13

Communauté de Communes Sundgau

Quartier Plessier – 68130 ALTKIRCH

03.89.08.36.20

accueil@cc-sundgau.fr

Compétences : eau potable, assainissement, ordures ménagères, tri sélectif, petite enfance, crèche, Multi-Accueil, relais des assistantes maternelles, accueil périscolaire, restauration scolaire ...

Contact

Ordures ménagères - Tri - Déchetterie :

03.89.08.36.24

bien-trier@cc-sundgau.fr

Les sacs à tri et biodéchets sont à retirer à la mairie de Muespach

Eau - Assainissement et Urgence fuite d'eau :

Numéro d'astreinte : 03.89.25.83.21

Questions administratives : 03.89.08.47.57





EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Juillet 2025

Attribution d'une subvention au collège de la Largue

Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal la demande de soutien reçue par les élèves de 3^{ème}, membres du club Histoire et Mémoire du collège de la Largue à Seppois le Bas pour le financement d'œuvres d'art afin de matérialiser le chemin mémoriel en hommage aux jeunes réfractaires de Ballersdorf fusillés en 1943. Le conseil valide à l'unanimité l'attribution d'une subvention de € 100.-

Bâtiments communaux – Ecole élémentaire – Cour de l'école - Clôture

Mme le Maire informe le Conseil que la clôture de l'école élémentaire ne répond plus aux normes et qu'il est nécessaire de la remplacer. Le devis la société CEMMA de Wittelsheim a été accepté à l'unanimité.

Bâtiments communaux – Ecole élémentaire – Cour de l'école – Portail

Mme le Maire informe le Conseil que le portail de l'école élémentaire n'est plus conforme aux normes et qu'il est nécessaire de le remplacer. Le devis de la société CEMMA de Wittelsheim a été accepté à l'unanimité.

Bâtiments communaux – Ecole maternelle – Isolation phonique

Mme le Maire informe le Conseil que l'actuelle salle de sieste va être permutee avec une salle de classe. Il est nécessaire d'isoler celle-ci pour garantir un bon environnement scolaire.

Le devis de la société PRO-ISOPHONY Bergheim a été accepté par 14 voix pour et 1 abstention.

Personnel – Accroissement temporaire - ATSEM

Mme le Maire informe le conseil de la nécessité de créer un emploi suite à un accroissement temporaire d'activité relevant du grade d'ATSEM 2^{ème} classe en

raison du nombre plus important d'élèves de maternelle pour l'année scolaire 2025/2026.

Le conseil valide ce recrutement à l'unanimité.

Voirie – Pont du Gersbach

Mme le Maire informe le Conseil que le mémoire a été présenté par le bureau d'études Emch et Berger à la commission Appels d'offres. Une consultation a été réalisée sur la base de l'analyse financière et technique. L'offre de la société SAERT SASU de Benfeld a été acceptée à l'unanimité.

Budget et Finances – Mise en place d'une participation pour les frais d'écolage

Mme le Maire propose d'instaurer pour les communes des enfants scolarisés dans les classes élémentaires et maternelles de notre RPI et non-membres du RPI une participation financière de € 150.- par élève et par année scolaire.

Le conseil valide par 14 voix pour et 1 voix contre.

Séance du 28 Août 2025

Vie scolaire – Tableau interactif

Mme le Maire informe le Conseil que suite à l'ouverture d'une nouvelle classe dans le bâtiment de l'école élémentaire, il est nécessaire de l'équiper d'un écran interactif.

Le devis de la société COMAB de Saint-Louis a été validé à l'unanimité.

Bâtiments communaux - Extincteurs

Mme le Maire informe le Conseil que la société SPI a contrôlé l'ensemble des extincteurs se trouvant dans les bâtiments communaux. Certains doivent être changés.

Le devis de la société SUNDGAU PROTECTION INCENDIE de Bettendorf a été accepté à l'unanimité.





Séance du 17 Septembre 2025

Bâtiments communaux – Foyer de la gare – Avant-projet définitif

Mme le Maire présente au conseil municipal l'avant-projet définitif et le plan de financement pour la réhabilitation de l'ancienne gare. Le bâtiment conservera une salle communale et associative au rez-de-chaussée et accueillera deux logements à l'étage, après les travaux de rénovation et de mise en accessibilité.

Ce projet, inscrit dans le programme *Villages d'avenir*, fera l'objet de demandes de subventions afin d'en maîtriser le coût pour la commune. Le conseil municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions, approuve l'APD (l'avant-projet définitif) pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne gare et autorise Mme le maire à solliciter les différents partenaires pour les demandes de subvention.

Réduction du nombre des adjoints suite la démission de la 3^{ème} adjointe

Suite à la démission de Mme Gutzwiller Caroline de son poste de 3^{ème} adjointe au maire, Mme le Maire propose de ne pas procéder à son remplacement compte tenu de l'approche de la fin du mandat.

Urbanisme – Avenant Convention récolelement

Mme le maire présente au conseil municipal l'avenant à la convention d'assistance au contrôle des autorisations d'urbanisme (récolelement) proposé par le Pays du Sundgau. Cet avenant précise les nouvelles modalités de financement ainsi que l'organisation des contrôles obligatoires.

Le conseil municipal valide à l'unanimité.

Séance du 23 octobre 2025

Administration Générale – Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention de la gestion des déchets ménagers et assimilés de l'année 2024

Madame le Maire a présenté au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la

qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets qui lui a été remis par le Président de la Communauté de Communes Sundgau.

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 1 abstention, prend acte de la présentation de ce rapport et demande à Mme le Maire de le mettre à la disposition du public.

Administration Générale – Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de l'année 2024

Madame le Maire a présenté au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable qui lui a été remis par le Président de la Communauté de Communes Sundgau.

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 1 abstention, prend acte de la présentation de ce rapport et demande à Mme le Maire de le mettre à la disposition du public.

Administration Générale – Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de l'année 2024

Madame le Maire a présenté au conseil municipal le rapport annuel public de l'assainissement qui lui a été remis par le Président de la Communauté de Communes Sundgau.

Le conseil municipal, par 11 voix pour et 2 abstentions, prend acte de la présentation de ce rapport et demande à Mme le Maire de le mettre à la disposition du public.

Administration Générale – Rapport d'activité 2024 de TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE

Madame le Maire a présenté au conseil municipal le rapport annuel d'activité qui lui a été remis par le Président du Syndicat d'Energie Alsace.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation de ce rapport.

Administration Générale – Révision des statuts de TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE

Les nombreuses évolutions législatives intervenues depuis la dernière révision des





Commune de Muespach – Décembre 2025

statuts de Territoire d'Energie d'Alsace font que TEA demande d'approuver ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approvés par le Comité syndical du 23.09.25
Le conseil municipal a approuvé ces nouveaux statuts révisés à l'unanimité.

Administration Générale – Redevance d'occupation du Domaine Public

Enedis

Madame le Maire informe le Conseil que le régime des redevances dues aux communes pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages de réseaux de transport/de distribution d'électricité et aux canalisations particulières d'énergie électrique est fixé par décret.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport/de distribution d'électricité.

Administration générale – Service Juridique CC SUNDGAU

Mme le Maire rappelle que dans un contexte où les collectivités sont de plus en plus confrontées à une croissance constante du cadre juridique, la Comcom a décidé de créer un service juridique qui propose le conseil et l'assistance auprès des communes quant à leurs interrogations sur différents domaines tels que la commande publique, recherche de subventions, urbanisme, pouvoir de police, état civil. Cependant il ne traitera pas le contentieux des communes membres.
Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer au service juridique de la Comcom Sundgau.

Espaces Verts – Devis Arbres

Mme le Maire informe le Conseil que cette année 5 arbres seront plantés dans le cadre de l'opération « *Une naissance, un arbre.* »

Le devis de la société Wanner Hegenheim a été accepté par 10 voix pour et 3 abstentions.

Vie scolaire – Pose d'enrobé

Mme le Maire informe le Conseil que suite à l'aménagement de la cour de l'école élémentaire il est nécessaire de poser de l'enrobé aux endroits manquants.
Le devis de la société ENCER de Roppentzwiller a été accepté à l'unanimité.

Séance du 26 novembre 2025

Forêt Communale – Prix du stère de bois de chauffage pour l'année 2026

Mme le Maire informe le conseil que, comme chaque année, la commune prévoit de mettre à disposition des particuliers domiciliés dans la commune des stères de bois de chauffage sur réservation et dans la limite de 15 stères par foyer.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le stère de bois de chauffage à € 62.-H.T. pour l'année 2026.

Forêt Communale – Programme des Travaux 2026 - Prévisions

Mme Fessler et M. Gretter, rapporteurs de la commission des affaires forestières, présentent au conseil municipal le programme des travaux d'exploitation pour l'année 2026 élaboré par l'Office National des Forêts.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le programme des travaux tel que modifié par la Commission des Affaires Forestières qui s'est réunie en amont.

Forêt Communale – Programme des Coupes 2026 – Prévisions

Mme Fessler et M. Gretter, rapporteurs de la commission des affaires forestières, présentent au conseil municipal le programme des Coupes 2026 élaboré par l'Office National des Forêts. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le programme des coupes 2026.

Forêt Communale – Etat d'Assiette 2027

Mme Fessler et M. Gretter, rapporteurs de la commission des affaires forestières, présentent au conseil municipal l'état d'assiette élaboré par l'Office National des Forêts.





Commune de Muespach – Décembre 2025

Lors de la réunion de la Commission des affaires forestières le programme des coupes proposé par l'ONF a été modifié. Les parcelles 3r et 10a sont à reporter sur l'exercice suivant, la parcelle 14 est à annuler, les parcelles 11, 12, 4, 6 et 25 sont maintenues.

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions approuve l'état d'assiette 2027.

Voirie – Contrôle des Poteaux d'incendie

Mme le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de procéder au contrôle du débit des poteaux incendie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le devis proposé par la Société DETECT'O de Ilzach

Vie scolaire – Transport scolaire – Avenant au transport scolaire

Depuis la rentrée scolaire le transport scolaire a été élargi à la commune de Steinsoultz. Il convient donc de faire un avenant à la convention du transport scolaire initiale signée avec la Région Grand Est.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'avenant à cette convention

et décide que le RPI de Muespach/Muespach-le-Haut dont la direction est à Muespach doit refacturer à la commune de Steinsoultz le surcoût de transport scolaire engendré.

Urbanisme – Promesse unilatérale de Vente

Mme le Maire informe le conseil de la réception d'une promesse unilatérale de vente de la société SOVIA concernant un bien situé rue du Rail. La surface concernée est une bande communale de 4,94 ares longeant la rue du Rail. Le conseil municipal, par 9 voix pour et 5 abstentions, décide d'accepter la vente d'une partie de cette parcelle.

Patrimoine – Baux ruraux – Fermage des terrains communaux

Les baux ruraux arrivant à leur terme le 10 novembre 2025, Mme le Maire a proposé la relocation des terrains communaux pour une période de 9 ans.

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions, décide de la relocation de ces terrains par bail de 9 ans aux mêmes preneurs aux conditions fixées par la valeur de l'indice de fermage.





INFORMATIONS DIVERSES

Communauté de commune Sundgau

Portail usager

Ce portail permet à l'usager de consulter ses passages en déchèterie, ses levées de bac à ordures ménagères, ses numéros de bacs, ses factures, ...



**VOTRE
PORTAIL
USAGER**
SERVICE VALORISATION DES DÉCHETS

Pour consulter vos informations, levées de bacs, passages en déchèteries, visualiser et payer vos factures, **c'est par ici !**

Plus d'infos
03 89 08 36 24
bien-trier@cc-sundgau.fr

1

Aller sur <https://cc-sundgau.ecocito.com> ou scanner



2

Cliquez sur créer son compte

3

Saisir la clé d'activation (disponible en haut à gauche sur la dernière facture de gestion des déchets ou sur demande au service)

4

Suivre les étapes

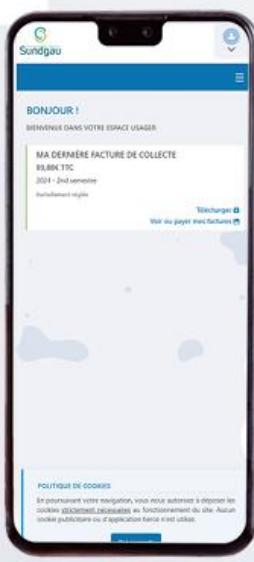
5

Consulter votre compte









Changement d'horaires d'accueil à la Comcom Sundgau

Nouveaux horaires depuis le 1^{er} décembre 2025

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9H – 12H	13H30 – 17H
Mardi	9H – 12H	Fermé
Mercredi	9H – 12H	13H30 – 17H
Jeudi	Fermé	13H30 – 17H
Vendredi	9H – 12H	13H30 – 17H





Enedis

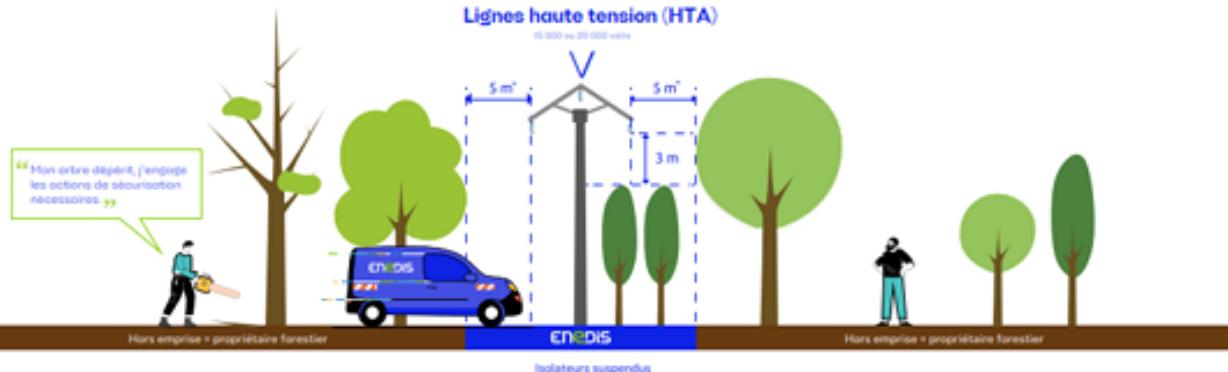
ENEDIS

Évitez les coupures en entretenant la végétation

Qui est responsable de quoi ?

Les règles et les distances à respecter

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201) :

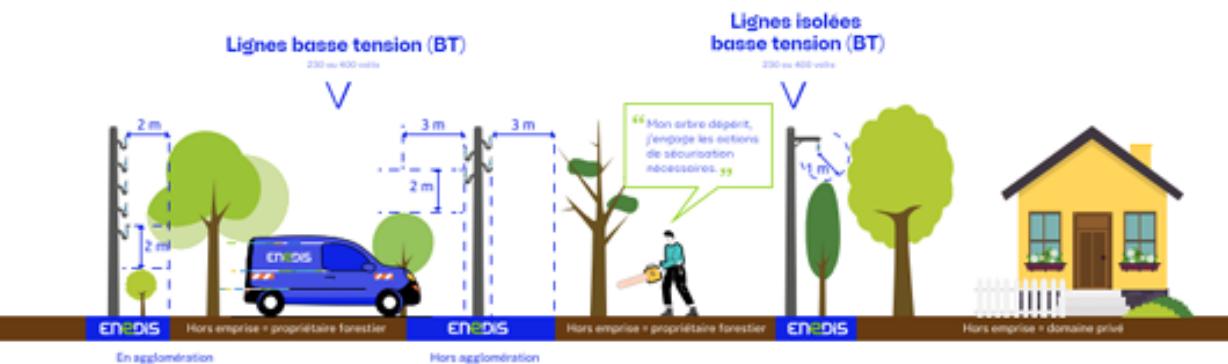


Attention : les distances varient selon les types de lignes.

Qui est responsable de quoi ?

Les règles et les distances à respecter

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201) :



Propriétaires d'arbres, quel risque encourez-vous ?

La responsabilité des propriétaires est engagée si l'un de leurs arbres est à l'origine d'un endommagement de la ligne électrique.

Sans entretien de votre part, et en cas de dommage, Enedis demandera la réparation des préjudices subis.

Le coût d'un sinistre sur le réseau électrique est estimé entre 4 000 € et 10 000€, en moyenne, et sera à la charge du propriétaire.





Les règles à respecter aux abords des lignes électriques

Les 6 règles de sécurité

- 1 – Ne pas planter ou laisser des arbres en dessous ou aux abords d'ouvrages électriques.
- 2 – Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 5 mètres des lignes.
- 3 – Faire une DT/DICT* auprès d'Enedis en cas d'intention de travaux d'élagage à proximité d'une ligne électrique.
- 4 – Ne jamais toucher une ligne, ni une branche ou un arbre tombé sur une ligne, même un câble isolé. Prévenir le centre d'appels dépannage**.
- 5 – Ne pas faire de feu sous les lignes.
- 6 – Informer le centre d'appels dépannage en cas d'arbre ou de branche menaçant le réseau.

*DT/DICT : Réseaux-et-canalisations.eneris.fr
**centre d'appels dépannage : 0811 01 02 12



Pour votre sécurité, il est fortement recommandé de faire intervenir des professionnels possédant une formation technique reconnue.

DT/DICT

Déclaration de projet de Travaux (DT) et Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT)

Tous les travaux situés à proximité de réseaux aériens (électrique, télécom ou souterrains) doivent obligatoirement être déclarés. Il est obligatoire d'être en possession des réponses aux DT/DICT des exploitants concernés pour débuter les travaux envisagés (Articles R554-1 à R554-39 du code de l'environnement).

1 Déclarez votre projet en vous connectant à www.reseaux-et-canalisations.eneris.fr

Dessinez l'emprise des travaux et rédigez votre déclaration pour identifier les réseaux à proximité. Envoyer votre déclaration à tous les exploitants concernés.

2 Attendez le retour de tous les exploitants.

Dans leur réponse, vous trouverez les plans de leurs réseaux ainsi que des consignes spécifiques à respecter pour éviter tout accident.



Délais à respecter

9 jours avant travaux pour une DT
7 jours avant travaux pour une DICT

Nos conseils



Informez Enedis de toute végétation poussant aux abords d'un ouvrage électrique.



Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.



Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop proche des lignes.



Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.





Caritas Alsace

Avec ses 106 bénévoles engagés dans le secteur du Sundgau, Caritas Alsace - Réseau Secours Catholique agit chaque jour pour soutenir les personnes en situation de précarité et faire vivre la solidarité sur votre territoire.

À partir du week-end du 15 novembre, Caritas Alsace lancera sa campagne de fin d'année. Les dons recueillis permettront de financer ses actions auprès des plus démunis.



Bilan de prévention Agirc-Arrco pour les 50 ans et plus

Dans le cadre de ses actions de prévention et du bien vieillir, l'Agirc-Arrco propose aux personnes de 50 ans et plus **un bilan de prévention** complet, gratuit et personnalisé.

Ce bilan, d'une durée de deux heures, comprend :

Une consultation d'une heure avec un médecin, pour faire le point sur sa santé, ses habitudes de vie et sa condition physique ;

Puis une consultation d'une heure avec un psychologue, pour aborder le bien-être, la mémoire, le sommeil, l'équilibre émotionnel et la prévention du stress.

L'objectif de ce bilan de prévention est d'aider chacun à mieux comprendre son état de santé, à préserver son autonomie et à être orienté vers des actions de prévention adaptées.

Ce bilan est entièrement pris en charge par l'Agirc-Arrco, sans aucun frais pour les participants.

Les bilans sont proposés en face-à-face, mais également à distance, par téléconsultation ou par téléphone dans nos quatre centres :

- Strasbourg
- Saverne
- Colmar
- Mulhouse

Centre de prévention Agirc-Arrco

Tél. : 03 88 35 27 76

Mail : accueil.strasbourg@centredeprevention.fr





La chasse

La Chasse

Indispensable à la survie de l'Homme pendant des millénaires, la chasse est aujourd'hui un loisir pour plus d'un million de passionnés en France. Elle joue un rôle essentiel dans la préservation des équilibres entre faune sauvage, milieux naturels et activités humaines

Que signifie l'équilibre agro-sylvо-cynégétique ?

Ce concept vise à concilier :

- la présence durable d'une faune sauvage, riche et diversifiée
- la rentabilité et la pérennité économique des activités agricoles et sylvicoles.

Afin d'éviter que les animaux ne menacent les activités anthropiques ou ne fragilisent la végétation locale, il est nécessaire de surveiller leur effectif et, le cas échéant, de prélever leur nombre jugé excédentaire.

Mais attention, cela ne se fait pas n'importe comment. Un **plan de chasse individuel**, qui détermine le **nombre minimum et maximum d'animaux à prélever sur un territoire**, est instauré en fonction de la capacité d'accueil du milieu, la **pyramide des âges** et le **ratio mâles/femelles des populations**.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas de non réalisation du minimum du plan de chasse, le chasseur s'expose à une amende de 1 500 euros jusqu'à 7 500 € pour une association de chasse.

Les dégâts de gibier aux cultures sont payés par le chasseur aux agriculteurs concernés.

Chaque année, les locations de chasse amènent plus de 6,5 millions d'euros aux communes qui reversent les loyers aux propriétaires fonciers ou notamment à la caisse assurance accidents agricoles.

La sécurité, une priorité

Les chasseurs sont formés à des règles strictes :

- Identification obligatoire de l'animal avant le tir ;
- Tir dirigé dos aux habitations et aux routes, dans le respect d'un angle de sécurité de 30° ;
- Distance de tir limitée pour garantir un impact au sol, sans ricochet.

TRAQUE

ZONES DE TIR AUTORISÉES

Les missions de la Fédération des Chasseurs

Fédérer & communiquer

Promotion et défense de la chasse, de la faune sauvage et de ses habitats

Communication auprès du public et des institutions

Veille juridique

Organiser & gérer

Élaboration du Schéma Départemental de Gestion

Cynégétique

Gestion des permis de chasser

Mise en œuvre des plans de chasse annuels

Protéger & aménager

Suivi scientifique et sanitaire de la faune

Aménagements favorisant la biodiversité : haies, murets, nichoirs, semis mellifères

Translocation d'espèces en danger, avec interdiction de tir

Lutte contre le braconnage

Ce document vous a été présenté par la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin, après association de protection de l'environnement.

© FDCS (2025)





Nouvelle association – Klübs Sundgau

Nous sommes une nouvelle association de Hochstatt créée le 4 janvier 2025. Elle se nomme « Association Klübs Sundgau »

Qui sommes-nous ?

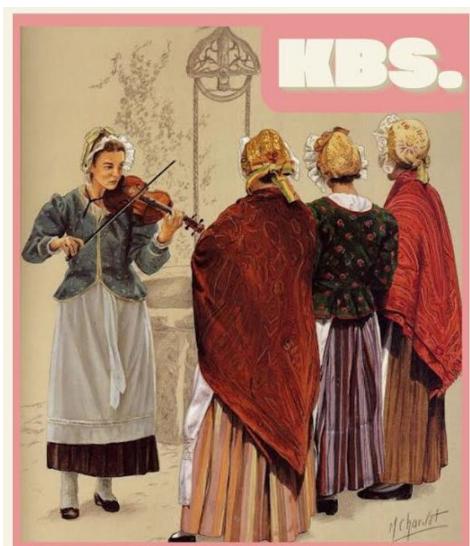
Klübs Sundgau est une association dynamique qui recense et diffuse tous les événements, sorties et manifestations du Sundgau en Alsace grâce à un agenda numérique accessible à tous.

Notre mission est de mettre en lumière la richesse culturelle, les traditions et l'environnement sundgauvien à travers la promotion des marchés, fêtes, spectacles, expositions, conférences et bien plus.

Notre équipe Jeune et engagée, notre équipe partage la même volonté : faire rayonner le Sundgau et ses trésors.

Nous offrons aux organisateurs la possibilité de publier leurs événements dans notre agenda numérique, avec des informations fiables et toujours à jour.

Nos valeurs Culture : valoriser les traditions sundgauviennes Environnement : promouvoir un cadre naturel unique Communauté : encourager le lien et le partage !



Vivez le Sundgau !

Retrouvez tous les événements, sorties et manifestations : marchés, carnavaux, conférences, expositions, fêtes, spectacles...
Retrouvez-nous sur : <https://www.xn-klbs-sundgau-elb.fr/>



Ne pas jeter sur la voie publique

Valentin Richard
Président Klübs Sundgau

Communication du député

Afin de rendre compte de son travail et d'expliquer sa méthodologie, le député Didier LEMAIRE prépare actuellement un « Journal du Député » qui paraîtra au cours du premier trimestre 2026.

*Demandez votre
Journal du Député*



Par téléphone
03 69 84 01 61

Par mail
didier.lemaire@assemblee-nationale.fr

Ou via le formulaire en ligne

www.didierlemaire.fr/abonnement





ELSASS OSCHTERPUTZ 2026 - 4ème édition

le grand nettoyage de printemps à l'alsacienne



En 2025, la troisième édition de l'Elsass Oschterputz a compté 330 actions locales de ramassage des déchets au bord des routes et dans la nature, soit 100 de plus que l'année précédente !

Vous avez souhaité renouveler l'opération selon la dernière enquête réalisée. C'est pourquoi les clubs sportifs, le secteur associatif dans son ensemble, les établissements scolaires, les collectivités et les entreprises sont appelés une nouvelle fois à se mobiliser. La campagne est décalée de 15 jours pour prendre en compte les élections municipales.

La Collectivité européenne d'Alsace vous propose de se rassembler lors de la quatrième édition de l'Elsass Oschterputz

DU VENDREDI 27 MARS AU LUNDI 27 AVRIL 2026

Un grand week-end de lancement les 27, 28 et 29 mars ouvrira ce mois de mobilisation.

2026 sera marquée par une mise en avant particulière des initiatives du monde économique. Entreprises, artisans, groupement d'acteurs sur une zone d'activité...pourront proposer des événements, soutenir des initiatives déjà existantes, sensibiliser leur personnel. Nous proposerons également d'expérimenter un "Oschterputz des données numériques".

Comme cette année, la Collectivité européenne d'Alsace mettra à disposition du matériel - des sacs poubelles de 100 litres, des pinces en fonction des stocks disponibles - ainsi que des affiches et des guides pratiques d'organisation des ramassages locaux.

Alors, jouons collectif et relevons tous ensemble le défi d'une Alsace propre !

Des informations pratiques seront accessibles fin janvier sur alsace.eu.

Déchèteries d'Altkirch, d'Illfurth et de Waldighoffen

En raison des fêtes de fin d'année, les déchèteries d'Altkirch, d'Illfurth et de Waldighoffen seront fermées les **24 et 31 décembre à partir de 12h00**.





Chèque Énergie 2025

Chèque Énergie 2025 : ce qu'il faut savoir

Le chèque énergie, mis en place par l'État, est une aide financière destinée aux ménages modestes pour les aider à payer leurs factures d'électricité, de gaz ou certains travaux de rénovation énergétique. Voici les informations essentielles pour 2025 :

Quand vais-je recevoir mon chèque énergie ?

L'envoi des chèques énergie débutera à partir du 3 novembre 2025 pour les bénéficiaires identifiés automatiquement. Si vous pensez pouvoir en bénéficier, vous pouvez vérifier votre éligibilité et faire une demande avant le 28 février 2026.

CHÈQUE ÉNERGIE 2025

DEMANDE À EFFECTUER AVANT LE 28 FÉVRIER 2026

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site dédié mis en place par les pouvoirs publics :

www.chequeenergie.gouv.fr

Le chèque énergie, c'est une aide à destination des ménages modestes pour payer leurs factures d'énergie.

territoire d'énergie ALSACE

Comment faire la demande ?

Deux options s'offrent à vous :

1. Demande en ligne (recommandée)

Rendez-vous sur www.chequeenergie.gouv.fr en créant votre compte avec votre numéro fiscal.

Téléversez une seule pièce justificative :

→ Votre facture d'électricité (de moins de 3 mois) à votre nom, indiquant le numéro PDL/PRM et l'adresse de consommation.

2. Demande par courrier

Contactez l'assistance au 0 805 204 805 (appel gratuit) pour obtenir un numéro de ticket.

Complétez le formulaire disponible :

→ Sur le site officiel, dans l'onglet « Documents disponibles »
→ Dans les espaces France Services

Envoyez votre dossier à l'ASP avec :

- Formulaire complété
- Copie d'un justificatif d'identité
- Attestation de Contrat d'électricité (moins de 3 mois)
- Copie de votre avis d'impôt (année N-2)

Jusqu'à quand utiliser le chèque ?

Utilisation possible jusqu'au 31 mars 2027.

Les protections associées (ex. : interdiction de coupure) sont valables jusqu'au 30 avril 2026 (effet rétroactif au 1er avril 2025).

Besoin d'aide ?

Site officiel : www.chequeenergie.gouv.fr

Assistance téléphonique : 0 805 204 805 (service & appel gratuit).





INFORMATIONS COMMUNALES

Opération brioches 2025 - Résultat



Le résultat de l'opération brioches s'élève à 1 930 € pour la commune de Muespach.

Le président de Fonds APEI de Hirsingue vous adresse ses sincères remerciements pour votre soutien au profit des personnes handicapées.

Calendrier des battues 2025/2026

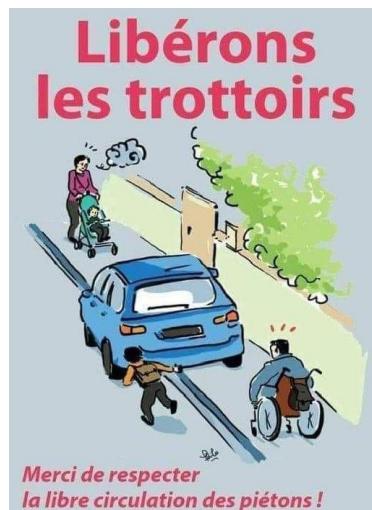
Les dates des prochaines battues sont les suivantes :

- Les samedi et dimanche 27 et 28 décembre 2025
- Les samedi et dimanche 10 et 11 janvier 2026
- Les samedi et dimanche 24 et 25 janvier 2026



Le samedi de 9H00 à environ 16H30 et le dimanche de 9H00 à environ 14H00.

Trottoir libre



Taille des haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.

A partir du 15 mars, la **saison de nidification** commence. Pour **ne pas déranger ou déloger** les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, **l'Office français de la biodiversité**, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du **15 mars au 31 juillet**.





J'aime mon chien... je respecte mes voisins



Nous constatons un relâchement général dans la commune.

Il est donc rappelé que les déjections canines sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics... doivent être ramassées par le propriétaire du chien.

Merci de penser à emporter un sachet lors de vos promenades.

Nous vous rappelons que des bornes canines sont à votre disposition (parking du cimetière, place de la Gare et rue de la Montagne).

Déneigement

Nous vous rappelons que les riverains de la voie publique sont tenus de balayer, de déneiger et de saler leur trottoir, chacun au droit de sa façade ou de son terrain.

Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, afin de pouvoir assurer un bon déneigement des chaussées et d'éviter tout accrochage, nous vous demandons de veiller à ne pas stationner votre véhicule de manière dangereuse (dans un virage, empiétant sur la chaussée, etc.).

Si un véhicule empêche ou gêne le passage du chasse-neige, la rue pourrait ne pas être déneigée de ce fait.



Déclaration d'arrivée et de départ



Spécificité de l'Alsace-Moselle, **le droit local instaure l'obligation de déclarer votre arrivée et votre départ auprès de la mairie.**

Les nouveaux arrivants sont tenus de se présenter à la mairie pour se déclarer. À cette occasion, ils pourront s'informer sur les formalités à accomplir et s'inscrire sur les listes électorales.

déménagements à l'intérieur de la commune.

Les personnes quittant la commune doivent également signaler leur départ à la mairie. Cette obligation est également valable pour les

Cette obligation s'applique aussi aux propriétaires bailleurs qui sont invités à informer la mairie par courrier électronique à mairie@muespach.fr





Recensement citoyen



Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est obligatoire !

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



INSTAGRAM
@armees.jeunesse

LINKEDIN
Direction du service national
et de la jeunesse

X
@DSNJeunesse

YOUTUBE
@SGArmées





Frelons asiatiques

Surveillance des nids de frelon asiatique

La période actuelle, marquée par la chute des feuilles rend les nids de frelons asiatiques (*Vespa velutina*) particulièrement visibles dans les arbres et les haies.

Nous invitons les habitants à faire preuve de vigilance et à signaler tout nid suspect. Ces nids se présentent généralement sous la forme d'une grosse sphère, souvent située en hauteur, dans la cime des arbres, mais aussi plus bas dans les haies et les arbustes.

Ne tentez en aucun cas une intervention vous-même.

L'approche ou la destruction d'un nid sans équipement ni formation adaptée présente des risques importants.

En cas d'observation :

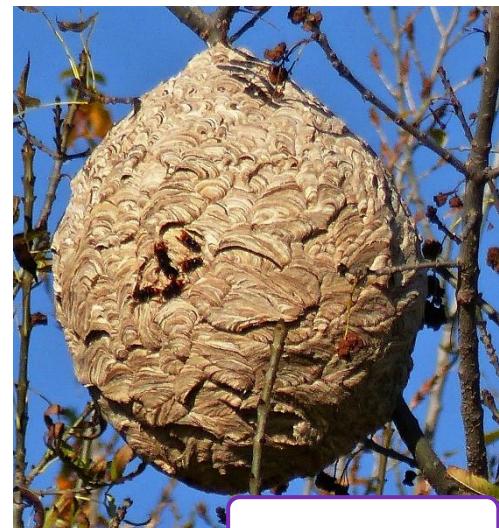
- Notez l'emplacement précis
- Si possible, prenez une photo à distance
- Transmettez votre signalement au référent de notre village Roger Wendling au 06.19.21.30.52

Votre contribution est essentielle pour préserver la biodiversité, protéger les pollinisateurs et assurer la sécurité de tous.

Merci de votre vigilance et de votre collaboration.



Nid primaire



Nid secondaire





Collecte de bouchons en plastique



L'association les bouchons d'amour collecte, achemine, trie, expédie et vend les **bouchons en plastique et liège** à un recycleur ou une entreprise de recyclage.

L'argent issu de la vente de ces bouchons permet de participer à l'acquisition de matériel pour les personnes en situation de handicap. L'association développe également des opérations humanitaires ponctuelles et aide d'autres associations.

Les collecteurs sont disponibles à la mairie et à l'agence postale communale.

Bien identifier sa boîte aux lettres, c'est important !

Cela peut paraître anodin, mais il est important que le numéro de rue et votre nom de famille apparaissent sur votre boîte aux lettres.

Lorsque les agents communaux effectuent des distributions telles que les bulletins communaux ou les notes aux riverains, la non-identification des boîtes aux lettres rend le travail beaucoup plus complexe.

Cela peut aussi être utile en cas d'accident, une boîte aux lettres bien visible et identifiée facilite l'accès des secours à votre domicile.



Inscription sur la liste électorale de la commune

Pour vous inscrire sur la liste électorale de la commune de Muespach, vous pouvez :

- Remplir le formulaire en ligne sur : www.service-public.gouv.fr
Une fois sur le site : cliquez sur *voir toutes les fiches par thème*
puis dans *Papier-Citoyenneté-Élection*
dans le paragraphe *Citoyenneté*, cliquez sur *Élection*
sélectionnez *Vous voulez vous inscrire sur les listes électorales*
suivez les instructions.
- Remplir le formulaire papier directement en mairie, il faudra également vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.
Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous aurez à transmettre une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale.





Election municipales 2026

ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2026

NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Document réalisé par
l'Association des Maires du Haut-Rhin
destiné à l'Information des habitants
novembre 2025



Communes de moins
de 1 000 habitants

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu le dimanche **15 mars 2026 (1er tour)** et le dimanche **22 mars 2026 (Second tour)**.

La loi du 21 mai 2025 a harmonisé les règles électorales en imposant désormais dans toutes les communes un **scrutin de liste paritaire**.

**Un changement important pour 2026 :
vous voterez pour des listes bloquées de candidats**

Voici ce qu'il faut retenir :

- ✗ **Le panachage est INTERDIT** : il est désormais interdit de modifier un bulletin. Vous ne pouvez pas rayer ou ajouter des noms ni modifier l'ordre des candidats.
- ✗ **AUCUNE inscription ne doit être apposée sur le bulletin ni AUCUN signe distinctif** : annotation, froissement, déchirure, coupure, perforation...

A défaut, le vote sera considéré comme NUL

1 bulletin = 1 voix

Il n'y a qu'un seul tour de scrutin dès lors qu'une liste obtient la majorité absolue* des suffrages exprimés**. Le vote d'au moins un quart des électeurs inscrits n'est plus nécessaire. La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit la moitié des sièges et l'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

Concrètement, dans toutes les communes où une seule liste est candidate, elle est automatiquement élue au 1er tour. S'il y a deux listes, l'une des deux obtient nécessairement la majorité absolue (sauf égalité parfaite des voix) et un seul tour suffit.

En revanche, si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, un second tour est nécessaire. La liste qui arrive en tête au second tour remporte la moitié des sièges. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

*au moins la moitié plus un des suffrages exprimés / **total des bulletins moins les bulletins blancs ou nuls

Election du maire et des adjoints / intercommunalité

Lors de sa première réunion, le conseil municipal procède à l'élection du maire et des adjoints. A l'issue de cette réunion, vous connaîtrez également les conseillers communautaires qui représentent la commune au sein de l'intercommunalité. Ils sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal, c'est-à-dire le maire et, en fonction du nombre de sièges dont dispose la commune, le 1er adjoint, le 2ème adjoint...

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale

Etes-vous bien inscrit (e) ? pour le savoir, vous pouvez contacter la mairie ou vous rendre sur le site :
<https://www.elections.interieur.gouv.fr>

Dates limites d'inscription : 4 février 2026 (téléprocédure) et 6 février 2026 (mairie) - sauf cas particuliers- R5, L17, L30 du Code électoral





Communication

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la commune sur :

Sur le site internet de la commune : www.muespach.fr



Sur la page Facebook de la commune sous le nom « Commune de Muespach »



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Ville de Vieux-Chêne

RECEVEZ EN DIRECT LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE MAIRIE

Votre mairie vous offre l'application **PanneauPocket** pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur les stores

Play Store icon, App Store icon, Huawei icon

Recherchez votre commune sur l'application et cliquez sur le cœur ❤ à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune actu !

Sur Illiwap pour retrouver toutes les informations concernant la ComCom Sundgau



Sur PanneauPocket

Pas de smartphone ni de tablette ?

Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com





Arrêt cuivre



Notre commune est concernée par la fermeture de la téléphonie fixe et de l'ADSL à compter du 27 janvier 2026 !

Le réseau cuivre a atteint ses limites en matière de coût et de consommation énergétique. En conséquence, Orange, l'opérateur propriétaire du réseau cuivre, a annoncé fermer progressivement son réseau cuivre avec la perspective d'une substitution principalement par un réseau en fibre optique.

Anticipez la fermeture de la téléphonie fixe et de l'ADSL pour éviter toute coupure de service.

ECHOS DE LA FORÊT

Départ de M. Brewal Capron

Ce mardi 16 décembre la commune de Durmenach a organisé une réception pour faire honneur au garde-forestier du district de Durmenach, M. Brewal Capron en partance pour sa région natale, la Bretagne.

M. Capron, arrivé il y a 8 ans dans le Sundgau, était responsable de la forêt communale de 12 communes dont la nôtre. Des représentants de ces 12 communes ont été conviés à cette réception au cours de laquelle un cadeau commun lui a été remis. Le maire de Durmenach, M. Dominique Springinsfeld n'a pas manqué, au nom de tous les élus présents, de faire les éloges de M. Capron sur son engagement jusqu'à la dernière minute car il a encore participé activement à l'organisation de la démonstration de débusquage de grumes par des chevaux samedi 13 décembre dont il a vanté les mérites par rapport au débardage effectué par des engins lourds dont l'inconvénient est le tassemement du sol lequel altère la croissance des arbres.

En ce qui concerne notre commune, il a géré le plan de relance des 4 hectares qui ont été replantés en 2021 suite à l'abattage nécessaire en 2018 des sapins victime de scolytes.



Nous regrettons son départ et lui souhaitons bon vent pour le nouveau défi qu'il s'est lancé.





CEREMONIE ET REMISE DE PRIX

Villes et Villages fleuris



Le Jury des Villes et Villages fleuris a attribué à notre commune **le 3ème Prix de l'action Educative et Citoyenne** en reconnaissance de l'implication exemplaire des écoles et des initiatives collectives.

La commune illustre une dynamique remarquable, associant respect de l'environnement, mobilisation citoyenne et sensibilisation des jeunes générations. L'équilibre entre fleurissement, éducation, patrimoine et convivialité contribue à une qualité de vie reconnue.

Commune Nature

Notre commune s'est vu remettre le **renouvellement de la distinction "Commune Nature"** malgré le renforcement des critères d'attribution par la Région Grand Est, l'Agence de l'eau et Fredon Grand Est. C'est une grande fierté pour l'ensemble du conseil municipal ainsi que pour les agents communaux, qui ont œuvré avec détermination pour conserver ce label.





Muespach, village ambassadeur du don d'organes

Récemment, le conseil municipal a pris la décision de faire de Muespach un village ambassadeur du don d'organes.

La cérémonie a débuté le 11 octobre dernier par l'inauguration du panneau « Village ambassadeur du don d'organes ». Le but principal de cette initiative est d'éveiller la conscience des individus, d'encourager la discussion, l'interaction et d'offrir la possibilité d'exprimer sa propre position. Tout individu a le droit de faire son choix, un choix qui mérite d'être respecté. En discutant, vous donnez la possibilité à vos proches d'accepter votre choix.



Ce panneau est exposé à la vue des 3 500 conducteurs qui passent par Muespach chaque jour. « L'importance du don d'organes est manifeste, compte tenu des 27 000 patients en attente de transplantation, alors que seulement 6 000 interventions ont lieu chaque année ».

Que vous soyez pour ou contre, l'important est d'en parler et surtout d'en informer ses proches.

Elle a ensuite continué dans la salle communale. Richard Cichosz, le Président de France Rein Alsace et l'Association des transplantés du cœur et des poumons en qualité de représentant du Collectif Greffes+, ainsi que Valentin Koell, infirmier de la Coordination des dons d'organes au centre hospitalier de Mulhouse, ont pris part à cet événement, tout comme plusieurs élus du secteur.

Patrick Spiess, président des Transplantés Sud Alsace, a déclaré : « Je revis grâce à une transplantation cardiaque réalisée il y a vingt ans et j'en prends soin. »

Michel Desserich, qui a bénéficié d'une transplantation rénale il y a quatre ans, a aussi exprimé sa bonne forme et la liberté reconquise après de nombreuses années passées sous dialyse...

Cérémonie de naturalisation à la Préfecture

Une citoyenne de Muespach a reçu la nationalité française.





TRAVAUX



Dalles acoustiques

Installation de dalles acoustiques dans la salle de classe de l'école maternelle afin d'améliorer le confort des enfants et du personnel enseignant.

Réalisé par Iso Pro-Isophony
Coût : 10 084€



Ecran interactif

Installation d'un écran interactif dans une salle de classe de l'école élémentaire.

Réalisé par Sté Comab
Coût : 3 991€



Archivage

Les travaux d'archivage à la mairie ont débuté et se poursuivront au cours du mois de janvier 2026.

Cette opération vise à assurer une meilleure conservation et organisation des documents communaux.

Travaux réalisés par l'archiviste de la Comcom Sundgau
Coût : 3 500€





Réfection de diverses rues communales

Rue de Durmenach, Rue des Champs, Rue de Roppentzwiller et Rue de la Forêt.

Réalisé par S.T.P.I. Ronchamp

Coût : 32 347 €



Création d'un fossé

Création d'un fossé en régie communale à l'entrée Ouest pour éliminer la flaque d'eau à l'entrée du village avec mise en place d'un drainage, rehausse des regards et création d'un passage busé pour permettre l'accès au pré.





Réhabilitation du pont du Gersbach

Le chantier a débuté fin septembre avec le :

1. Démontage du mur en amont et aval



2. Remontage des murs et du parapet



3. Mise en place de l'étanchéité et bétonnage de la dalle



4. Mise en place d'un fourreau dans la dalle pour les eaux usées





5. Mise en place des enrochements



⇒ Le pont est réouvert à la circulation à partir du 18 décembre 2025.

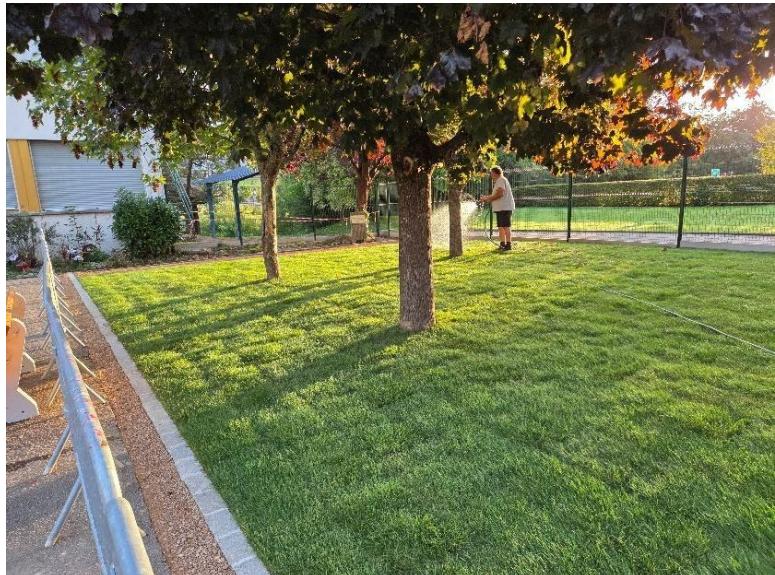
Cour de l'école élémentaire

Agrandissement et désimperméabilisation d'une partie de la cour de l'école.

Une partie de la cour de l'école abimée par les racines des arbres a été désimperméabilisée par la pose de gazon en rouleau.

Les photos montrent les différentes étapes : préparation du terrain, déroulage du gazon, et résultat final avec une belle pelouse sous les arbres.





Installation d'un nouveau grillage et portail

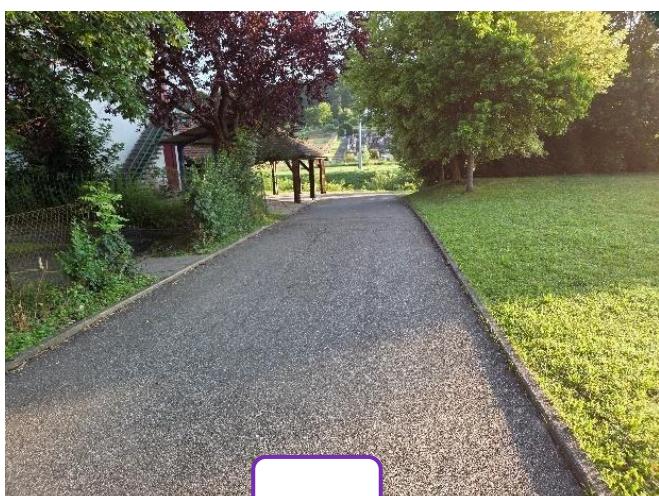
Un nouveau grillage avec portail a été installé par l'entreprise CEMMA. Les images illustrent l'avant et l'après des travaux, mettant en valeur la sécurisation et l'embellissement de l'accès à l'école.

Portail réalisé par CEMMA, Wittelsheim

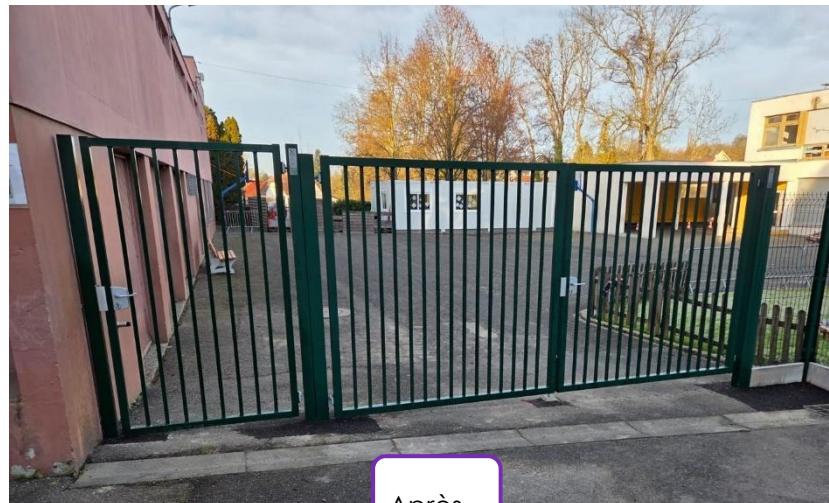
Coût : 5 190 €

Portail réalisé par CEMMA, Wittelsheim

Coût : 6 085 €



Avant



Après





SÉCURITÉ

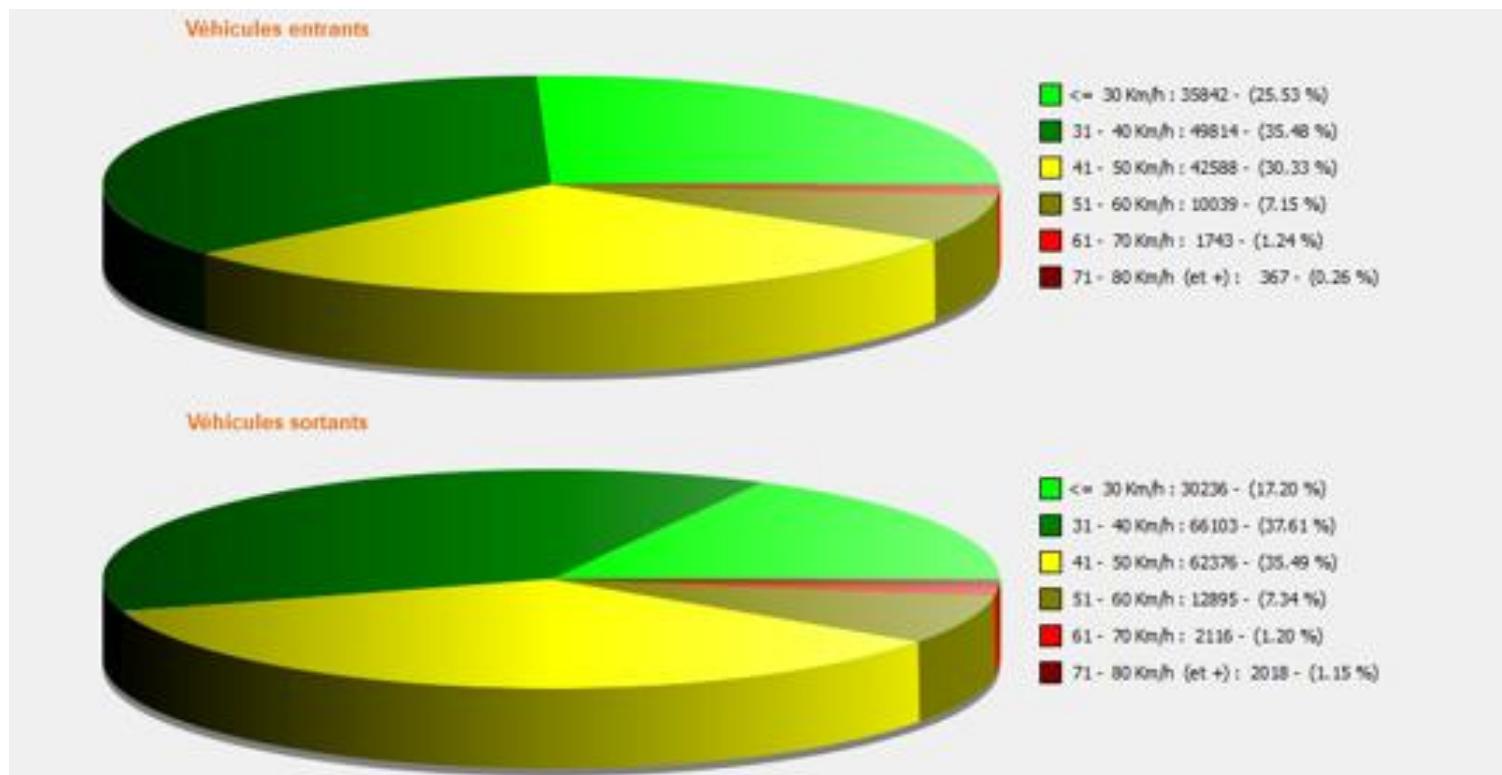
Radar pédagogique au centre du village dans la zone 30

Moyenne de vitesse

- **Sens vers Muespach-le-Haut :**
37,48 km/h
- **Sens vers Steinsoultz :**
39,51 km/h

Nombre de véhicule par jour

- **Véhicules vers Muespach-le-Haut :**
3 104
- **Véhicules vers Steinsoultz :**
3 588



Chutes d'arbres



Après plusieurs chutes d'arbres, notamment dans les rues du Rail et de la Gare qui ont déjà nécessité deux interventions, le conseil municipal a décidé de répertorier les arbres malades représentant un danger pour les habitants.





CIMETIÈRE

Nettoyage, taille et plantation pour la Toussaint



Nous remercions
chaleureusement
Josiane Heinis
pour la fourniture
et plantation des
pensées autour
de la grotte.





VIE SOCIALE

Fête des voisins

Le 28 septembre 2025 les habitants de la rue des Fleurs se sont réunis à l'occasion de la fête des voisins.



Les conscrits classe 1965 – 1985 nous écrivent après leurs retrouvailles :



Dimanche le 23 novembre nous nous sommes retrouvés au Relais des Bains (ce ne sont pas des thermes) mais bien un restaurant à Hagenthal-le-Haut.

Cathy et Michel se sont sacrifiés pour retrouver toute cette équipe de choc. Grâce aux moyens hors norme mis en œuvre, ils ont retrouvé tout ce beau monde. Ensuite, ils ont réussi le tour de force de trouver une date qui convienne à tous pour aller " se baigner ", pardon manger ensemble. Et comme par magie, tous sans exception (même les plus réticents) étaient présents. Je tiens aussi à ne pas oublier Didier et Michel qui nous ont quittés

bien trop tôt.

Après le repas où il a fallu satisfaire les " viandard ", les " mangeurs d'herbes ", les sans gluten et autres diabétiques, l'heure des règlements de compte était venue.

Toi " tu as vieilli ", toi " tu as vachement maigri ", toi " tu es bien conservé ", toi " tu n'as même pas de lunettes " etc.

Finalement l'aubergiste a dû faire intervenir le GIGN pour nous faire quitter les lieux. Sur le parking, nous avons rapidement décidé de nous retrouver dans la prochaine décennie pour un spectacle de notre compère le plus célèbre Oliver « TORIX » pour ne pas le nommer, mais sous la pression " des militaires " nous avons dû quitter les lieux précipitamment.

Bonne continuation à tous et à bientôt.

Benoît Hatstatt





Repas de Noël des Aînés

Le **dimanche 7 décembre**, l'équipe municipale a accueilli **106 seniors** à l'occasion du traditionnel **repas de Noël**.

L'après-midi a été animée par **l'École de danse "Les Ailes d'Amélie"**, qui a proposé un spectacle de qualité, très apprécié des convives.

Cette journée conviviale, placée sous le signe du **partage** et de la **bonne humeur**, a permis à chacun de passer un moment chaleureux et gourmand.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des seniors pour leur présence, l'équipe municipale pour son investissement, ainsi que le **traiteur**, dont la qualité du repas a été unanimement saluée.







Rencontre de la jeunesse

La commune de Muespach a organisé sa première rencontre de la jeunesse le dimanche 14 décembre. Tous les jeunes de la commune, nés entre 2008 et 2014 ont été invités à passer une après-midi bowling au Diamond Bowl de Saint Louis.

Diamond
bowl

Pendant deux heures les jeunes qui sont scolarisés dans différents collèges, parfois même déjà au lycée, ont pu jouer ensemble et partager un moment convivial. C'était aussi l'occasion pour la commune et la commission Jeunesse de rencontrer ces jeunes qui sont les citoyens de demain.

Quelques « strikes » et beaucoup de bonne humeur ont rythmé cette première édition des rencontres de la jeunesse !



A l'issue de l'après-midi chaque participant a reçu une petite collation offerte par la mairie afin de reprendre des forces et finir avec quelques douceurs !





LA VIE DES ÉCOLES

Effectifs par classe du RPI de Muespach – Muespach-le-Haut

Instituteur et ATSEM	Classe	Effectif	Lieu
Audrey ZIMMERMANN et Carine SUTTER	PS/MS	22	École maternelle
Christelle WENDLING et Christiane BERTET	PS/MS	23	École maternelle
Maryline LUTZ et Angélique WIGISHOFF	GS/CP	23	École élémentaire Muespach
Laurence FAFFA	CP/CE1	21	École élémentaire Muespach
Claudine GENELOT / Alexandre BÉLLIER	CE1/CE2	21	École élémentaire Muespach-le-Haut
Axelle MEVEL / Amandine MAETZ	CE2/CM1	20	École élémentaire Muespach-le-Haut
Manon FINCK	CM1/CM2	20	École élémentaire Muespach

RPI de Muespach – Muespach-le-Haut

Au cours du premier semestre, les élèves du RPI ont participé à plusieurs actions. Ils ont fait leur sortie cinéma lundi matin 15 décembre et ont apprécié le film, en l'occurrence Zootopie 2 pour les élémentaires et Heidi et le lynx des montagnes pour les maternelles.



Le marché de Noël de l'Ecole s'A Mues



Rentrée scolaire 2025/2026





Ecole ABCM

En novembre, les enfants ont pu participer à un atelier de confection du jus de pomme.



CADRE DE VIE

Une naissance, un arbre

Les bébés du village nés en 2024 et leurs proches ont été conviés à participer à la plantation d'arbres dans le cadre de l'initiative « Une naissance, un arbre ». Ce projet vise à planter un arbre pour chaque enfant qui vient au monde dans le village. L'arbre, représentation de la vie et de la longévité, suit l'enfant tout au long de son existence.

L'intervention a eu lieu dans une ambiance agréable et sous un beau soleil le samedi 15 novembre sur la parcelle municipale qui se trouve au bord de la rivière, en face du préau.

Chaque famille a été invitée à la plantation, « car la famille, c'est comme un arbre, chaque branche prendra une direction différente, mais les racines demeureront identiques ».

Cette année, cinq arbres ont été plantés.





Commune de Muespach – Décembre 2025





Folie' Flore

Notre commune a participé à Folie' Flore.

Pour célébrer les 25 ans du show floral, les communes labellisées ont été invitées à réaliser une création originale.

La photo de notre massif a été exposée du 1^{er} au 11 octobre 2025 au show floral lors des journées d'octobre à Mulhouse.



Décorations d'automne





Décorations de Noël





Concours Maisons Fleuries

Lauréats 19ème concours communal 2025



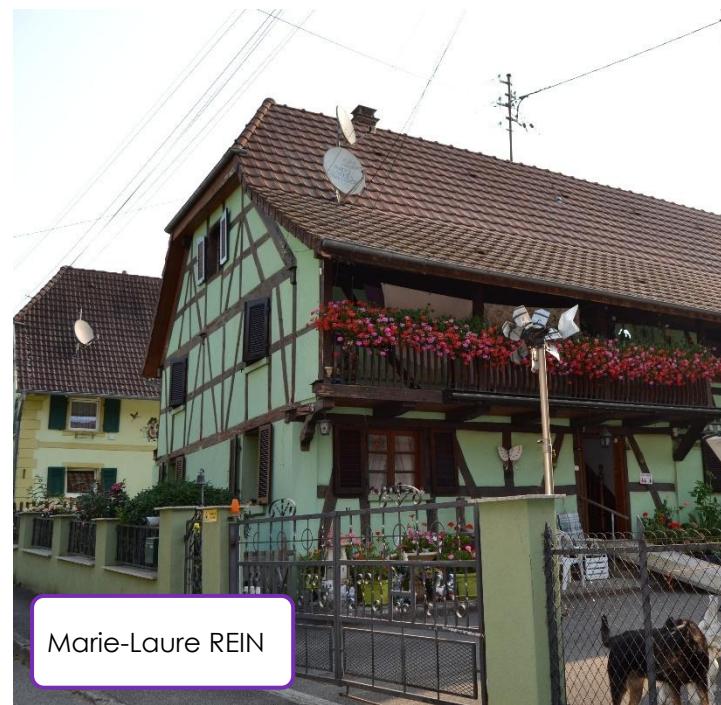
Jeanne GRETTER



Germaine BARTH



Christian KUNTZ

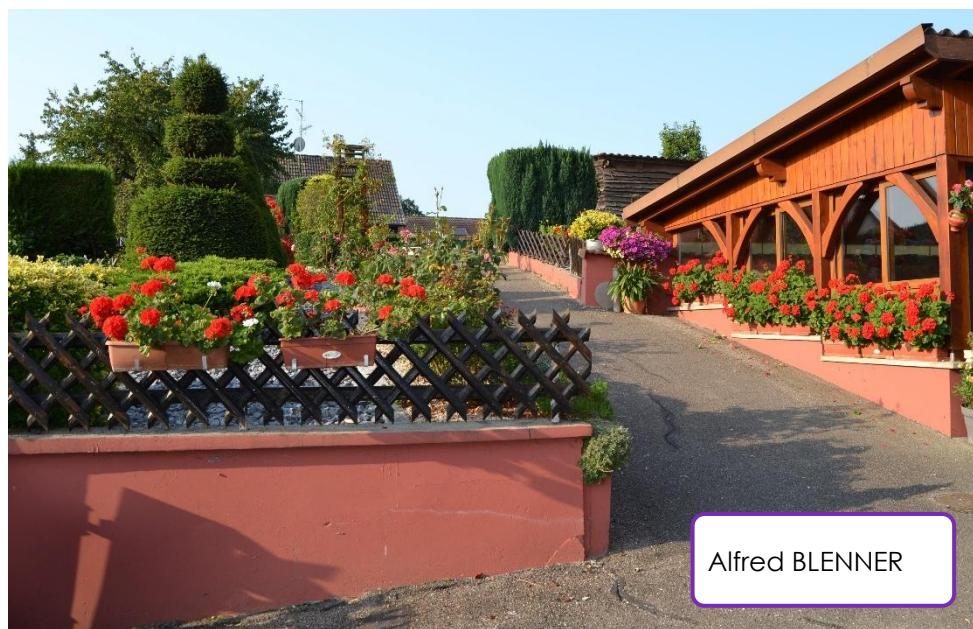


Marie-Laure REIN



Josiane WISS







Commune de Muespach – Décembre 2025





VIE ASSOCIATIVE

Accord

L'Association Accord vous propose, à Muespach :

Un cours hebdomadaire de Yoga de Samara
Une séance mensuelle de Méditation guidée / Voyage sonore

Yoga de Samara : le lundi de 18h à 19h30

Valérie anime avec passion un cours hebdomadaire de Yoga de Samara. Cette pratique psychocorporelle douce a des effets bienfaisants sur les différents systèmes du corps, les fonctions des organes, l'état musculaire, la concentration, la mémoire, le sommeil et l'équilibre physique et psychologique en général.

Il peut être pratiqué à tout âge, quel que soit votre état de santé et au rythme qui vous convient.

Le Yoga de Samara repose sur une meilleure perception de son corps et sur la conscience de ses gestes, mouvements et postures menant à un meilleur équilibre physique, psychologique, énergétique et spirituel.

La 1^{ère} séance découverte offerte à tout moment de l'année

Méditation guidée / Voyage sonore : le lundi de 19h45 à 21h (1x par mois)

Rejoignez-nous pour une expérience transformatrice, explorez l'essence de votre être et découvrez une vision nouvelle du monde

Valérie vous accompagne pour 1/2h de méditation guidée :

La méditation guidée vous propose une expérience profonde pour libérer les énergies accumulées et trouver l'équilibre intérieur. Un voyage qui vous guide vers la paix intérieure, l'harmonie avec les autres et une compréhension profonde de vous-même.

Elle vous permet d'accueillir vos émotions, d'explorer votre moi intérieur et de vivre en harmonie avec votre environnement.

Catherine vous accompagne pour 1/2h de Voyage Sonore :

Offrez-vous une pause profondément ressourçante grâce aux voyages sonores. Les vibrations des bols, carillons, tambours et autres instruments vous enveloppent d'une douce sérénité et vous invitent au lâcher-prise, libèrent les tensions et apaisent le corps et l'esprit.

✿ **Bienfaits** : détente profonde, réduction du stress, recentrage, apaisement émotionnel



✿ **Pour tous** : adultes, seniors, personnes stressées, en recherche de calme ou de mieux-être

✿ **Ambiance** : douceur, bienveillance et écoute de vos besoins
Catherine HERISSON (formation en sonothérapie en cours) - Instagram : cath.mandala

RDV sur notre site : www.association-accord.fr – pour tous renseignements, toutes nos activités, nos intervenants

Vous pouvez également contacter directement **Valérie au 06 85 21 28 68**





L'école s'A. Mues'

Quelques nouvelles de l'association « L'école s'A. Mues' »



À l'occasion de la rentrée scolaire 2025-2026, l'association des parents d'élèves a organisé une vente de fromages en octobre, qui a une fois de plus rencontré un grand succès auprès des habitants. Ces derniers ont pu déguster des fromages de qualité, directement issus de la fruitière Noël-Cerneux.

Par la suite, grâce à la municipalité, les membres de l'association ont également pu organiser des ateliers de confection de Noël dans le foyer de la gare. Ces créations ont été proposées à la vente lors du désormais traditionnel marché de Noël, qui s'est tenu le 29 novembre 2025 et a connu un franc succès. Les enfants ont partagé des chants de Noël appris en classe et la venue de Saint-Nicolas a été très appréciée. Les crêpes, le vin chaud, le chocolat chaud, les bredeles et les pâtisseries faites maison, les lectures de Noël ainsi que les maquillages ont contribué à faire de ce moment un temps de partage et de retrouvailles à la salle communale du village. Les décorations prêtées par Philippe Seginger et des bénévoles ont sublimé le marché.

Les fonds permettent de financer diverses activités à l'école, comme une sortie au cinéma pour tous les élèves du RPI en décembre. Des manalas et des friandises ont été distribués dans les classes à l'occasion de la Saint-Nicolas et des galettes des rois régaleront les enfants pour l'Epiphanie. Depuis sa création l'association a pu financer tous les ans les entrées de la sortie de fin d'année scolaire et répondre à d'autres demandes ponctuelles des enseignants.

L'association tient également à remercier chaleureusement tous les parents bénévoles dont l'aide précieuse contribue au succès de ces projets.

Merci à tous pour votre soutien constant au fil des années





Chorale Ste-Cécile

Dimanche, 23.11.2025, la Chorale Ste- Cécile de Muespach et les Chanteurs de l'Amitié de Muespach-le-Haut, entourés des choristes de la Communauté de Paroisses ILL et Gersbach ont fêté la Ste-Cécile, patronne des choristes. Ils ont profité de l'occasion pour remettre les médailles aux membres fidèles, allant du bronze à l'or avec palmes. Père Sébastien, notre prêtre, et Paul Vetter responsable diocésain de l'Union Ste-Cécile ont décoré les heureux récipiendaires...



Sortie de la chorale avec leurs amis, juillet 2025, à la découverte de la vallée de Munster et visite d'une cave à Pfaffenfeim :





Club sans souci

Nous sommes heureux de voir nos rangs grossir tous les ans et cela fait plaisir.
Nous nous réunissons les jeudis pour une marche et quelques parties de jass.
Deux sorties par an ainsi que le repas de Noël sont organisés.
Nous remercions la commune qui vient nous voir tous les ans avec les galettes des rois.
Comme vous pouvez le voir on ne s'ennuie pas chez les sans soucis.
Pour les personnes qui auraient envie de se joindre à nous, rendez-vous devant l'ancienne gare le jeudi à 14h.
Bonne année et bonne santé.





Conseil de fabrique

Cette année deux concerts ont eu lieu à l'église St Blaise de Muespach.

- Dimanche le 1er juin 2025 par l'ensemble vocal Arpège Concert Marial.
- Samedi le 8 novembre 2025 par l'ensemble vocal Arpège Requiem.



Le conseil de Fabrique a aussi participé à la journée citoyenne avec des membres et des bénévoles pour rafraîchir la peinture de la sacristie.

Lors de la messe de la St Cécile, patronne des choristes et des musiciens, Dimanche le 23 novembre plusieurs membres des chorales de Muespach et Muespach-le-Haut ont été mis à l'honneur. La remise des médailles s'est déroulée en fin de messe par la présidente de la chorale de Muespach et le président de la chorale de Muespach-le-Haut.



Le Conseil de Fabrique a aussi réinstallé cette année deux statues dans le chœur de l'église.

La Statue du **Sacré cœur de Jésus** et la Statue du **Cœur immaculé de Marie**.

Nous avons trouvé les statues dans le grenier de l'église. M Scheideck François, membre du Conseil de Fabrique a bénévolement restauré les statues en 2020.

Nous avons trouvé une photo datée d'avril 1968 lors de l'installation du curé Antoine Peter à Muespach où l'on peut apercevoir les statues qui ont probablement été démontées lors d'une mise en peinture de l'église. Les socles d'origine étaient déplacés à l'arrière dans le clocher de l'église.

Nous avons demandé l'intervention de l'entreprise Dattler menuiserie pour le remontage en hauteur dans le chœur avec un échafaudage et la fixation des deux socles puis le montage des statues qui pèsent respectivement 55 et 60kg chacune.





Part'âge SEP-WAL

Cette association bien connue maintenant œuvre, en son nom propre, en faveur des résidents des Ehpad " Heimelig " de **Seppois le Bas** et de **Waldighoffen**. Elle ne dépend pas de l'Armée du Salut. Elle a organisé la 4e édition de la "Chevauchée d'Isabelle" et Repas Dansant ouvert à tous, le dimanche 29 juin 2025 à Muespach. Cette randonnée, longue d'une quinzaine de kilomètres, a conduit les cavaliers tranquillement par des chemins champêtres et forestiers sur les bans communaux de Muespach, Waldighoffen, Durmenach et Steinsoultz avec une halte à l'Ehpad de Waldighoffen où une collation a été offerte aux cavaliers et cavalières qui a permis de faire une petite pause à leurs montures ; mais également de discuter et échanger avec les résidents

malheureusement confinés à l'intérieur étant donné la chaleur excessive.

La partie conviviale avec menu chaud ouvert à tous se déroula sous le préau communal de Muespach avec une animation musicale assurée par Joël Waldvogel qui a fait tournoyer les convives sur la piste de danse au son de son synthé et de son accordéon.

La 5ème édition de cette manifestation aura lieu le dimanche 14 juin 2026.

Le bénéfice de cette journée a permis à l'Association de financer de nouvelles activités en plus des animations courantes (interventions hebdomadaires de Joël Waldvogel - des ateliers d'art floral, jeux de société et des fêtes d'anniversaire mensuelles (animation musicale, gâteau d'anniversaire, boisson) :

- des repas carpes frites offerts aux résidents, y compris la boisson et l'animation musicale par Joël

- un spectacle de magie par Erlina, la Magicienne
- Les ateliers de céramique dirigés par Catherine Uhrweiller

Lors du dernier atelier, les résidents ont réalisé des poteries que l'Association a proposé à la vente lors du marché de Noël de Waldighoffen qui s'est déroulé les 29 et 30 novembre 2025. En collaboration avec le service animation de l'Ehpad, quelques résidents ont pris plaisir à faire une petite visite du marché de Noël suivie d'une collation offerte par l'Association Part'âge SEP-WAL à ces résidents ainsi qu'aux accompagnants.

Diverses animations musicales qui ont enchanté les résidents :

- Le duo Lenny et Franck de Jettingen
- Christophe Beltz et Tony Hartmann
- M. Prax Philippe
- M. Gafenesch Christian
- Show Dalida par Sophia qui a ravi les résidents ; à la fin du spectacle, elle leur a offert des photos dédicacées, que du bonheur pour les résidents !



Le comité





Pass'temps

L'association Pass'Temps remercie chaleureusement les habitants de Muespach pour leur participation à l'opération carpes- frites organisée le Vendredi Saint.

C'était une première pour nous et beaucoup de personnes nous ont suggéré de réitérer l'opération en 2026.

Nous en profitons pour vous informer que le bénéfice de l'association est investi dans les décos du village.

Merci !



Amicale des donneurs de sang de Muespach

Nous vous remercions pour votre soutien à l'égard de toutes nos actions de l'année.

Nous vous donnons toutes les dates concernant les dons du sang de l'année 2026 :

- 21 janvier à Muespach de 16h à 19h30
- 8 avril à Muespach le haut de 16h à 19h30
- 7 août à Muespach de 16h à 19h30
- 7 octobre à Muespach le haut de 16h à 19h30

Nous allons passer à votre domicile pour vous proposer nos cartes de membres les 7 et 8 février et vous remercions d'avance pour votre accueil et générosité.

Notre balade aura lieu le 3 mai et la soirée tricolore le 11 juillet ; venez nombreux à toutes ces manifestations.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année pleine de santé et de joie.

Le Président des Donneurs de Sang de Muespach
Jean-luc Jonner

Amicale des sapeurs-pompiers

Marché aux puces le 17 août 2025





URBANISME

Certificats d'urbanisme opérationnels

Suzanne SCHULL	Rue des Vignes	Construction d'une maison individuelle	Arrêté d'autorisation du 24/07/2025
Elodie SCHWEITZER	Rue de Steinsoultz	Construction d'une maison individuelle	Refus du 16/09/2025

Déclaration préalable

Florian CRAMATTE	Rue des Fleurs	Installation de Panneaux Photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 08/07/2025
Ezekiya-Tittus SIUARASA	Rue de la Forêt	Installation d'une clôture	Arrêté d'autorisation du 15/07/2025
Christophe ECKERT	Rue de Ferrette	Installation de 2 générateurs photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 25/08/2025
Jean-Pierre MUNCH	Rue de la Gare	Installation d'une clôture	Arrêté d'autorisation du 09/09/2025
Christian GRANDCLAUDE	Rue de la gare	Construction d'une piscine	Arrêté d'autorisation du 09/09/2025
Julien TAILLEMITE	Rue du château d'eau	Installation de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 09/09/2025
Julien FESSLER	Rue du Gersbach	Réfection du crépi de la maison	Arrêté d'autorisation 09/10/2025
Thomas HEMMERLIN	Rue du Willerhof	Installation d'une clôture	Arrêté d'autorisation 08/10/2025
SCP LA VIGNE	Rue du 1er septembre	Ravalement de façade	Arrêté d'autorisation du 08/10/2025
Jérôme HAUSWALD	Rue des Sources	Construction d'une pergola bioclimatique	Arrêté d'autorisation du 16/10/2025
Sandrine SCHURRER	Rue des Vignes	Construction d'une piscine	Arrêté d'autorisation du 23/10/2025
SASU IGC	Rue de la forêt	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 30/10/2025
David ROUX	Rue du 1er septembre	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 02/12/2025

Permis de Démolir

Christian GRANDCLAUDE	Rue de la gare	Démolition d'une piscine	Arrêté d'autorisation du 09/09/2025
-----------------------	----------------	--------------------------	-------------------------------------





Permis de construire

Antonio CORREIRA DA CUNHA	Rue du 1er septembre	Mise en place d'un carport métallique	Refus du 16/07/2025
Antonio CORREIRA DA CUNHA	Rue du 1er septembre	Construction d'une serre avec auvent	Arrêté d'autorisation du 16/07/2025
Christel MEYER-ARILLOTTA	Rue de la Forêt	Réalisation d'une pergola	Arrêté d'autorisation du 09/09/2025

ETAT CIVIL

Décès

22/09/2025	Claudine LELL	Rue des prés
24/09/2025	Marguerite HOFSTETTER	Rue de la montagne
29/09/2025	Marie Odile HATSTATT	Rue du 1er Septembre
05/11/2025	Marie Anne BRISSINGER	Rue du 1er Septembre

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

Nécrologie



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Madame Monique Grandgirard, ancienne citoyenne de Muespach.

Mme Grandgirard qui n'était pas muespachoise d'origine s'était très bien intégrée dans le village dans lequel elle s'est engagée pour deux mandats successifs au conseil municipal, dont le premier de 1983 à 1989 en tant que conseillère et le suivant de 1989 à 1995 en tant qu'adjointe responsable de la commission sociale.

Dans ce cadre elle a été un moteur pour faire adhérer un grand nombre de personnes du 3^{ème} âge à la création de l'association du Club des Sans Soucis. C'était une personne fort sympathique, une des premières à faire partie du conseil municipal qui était, à l'époque, d'une manière générale essentiellement réservé à la gent masculine.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité de la famille et nous avons dû respecter le souhait de celle-ci qui était la non-parution d'un avis de décès dans le journal.

Nouveaux arrivants

Dominique, Anne-Sarah et Anne-Claire BISEL	Rue de Steinsoultz
Isabel IVANOV	Rue du 1 ^{er} septembre
Michèle MULLER	Rue du 1 ^{er} septembre
Céleste SCHMITT, Julien TOSCH et Adriel	Rue de la Montagne
Marie-Thérèse MULLER	Rue du 1 ^{er} Septembre

Nous leur souhaitons la bienvenue !





Naissances

02/07/2025	Roxane, Nicole, Christine KEMPF	Rue des Sources
29/08/2025	Alma GUTZWILLER FERNANDEZ	Rue de la vieille route
06/09/2025	Raphaëlle, Sarah, Virginie BOURDIER	Rue du 1 ^{er} Septembre
17/09/2025	Loïs BAUCH SCHOLLER	Rue de la fontaine
27/09/2025	Alba, Gabrielle, Madeleine, Colette HERZOG	Rue des Sapins

Nous souhaitons la bienvenue aux petits boutchous, félicitations aux parents !

Mariages

Franck BAUCH & Hélène SCHOLLER	1 ^{er} août 2025
Ezekiya-Tittus SIVARASA & Apinaya SURENDRAM	5 décembre 2025



Franck BAUCH & Hélène SCHOLLER

PACS

Virgile HECKY & Jennifer FRANCK	9 octobre 2025
---------------------------------	----------------





Grands anniversaires

14/07/1945	Marie-Madeleine GOEPFERT	80 ans
28/07/1945	Jean-Marie DREYER	80 ans
02/09/1945	Yves LESUEUR	80 ans
27/09/1930	Jeanne KUNTZ	95 ans
28/09/1940	Georges CSOBAN	80 ans
28/09/1945	Bernadette GOEPFERT	80 ans
04/10/1945	Denis GROSCLAUDE	80 ans
14/10/1945	Liliane BLENNER	80 ans
06/11/1940	Richard HEMMERLIN	85 ans
22/11/1940	Lina HEMMERLIN	85 ans
07/12/1945	Pierre DOPPLER	80 ans



Jean-Marie DREYER



Yves LESUEUR



Jeanne KUNTZ







AGENDA

8 janvier	Galette des rois au Club Sans Souci
11 janvier	Cérémonie des Vœux du Nouvel An
21 janvier	Dong du Sang à Muespach
7 et 8 février	Vente de cartes de membre des Donneurs de sang
15 février	Repas carpes frites de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
28 mars	Elsass Oschterputz
30 mars	Rencontre mensuelle Sundg'Oldies
3 avril	Repas carpes frites à emporter par Pass'Temps
8 avril	Don du Sang à Muespach-le-Haut
27 avril	Rencontre mensuelle Sundg'Oldies
3 mai	Promenade pédestre des Donneurs de sang de Muespach
24 mai	Bourse expo de véhicules anciens
25 mai	Rencontre mensuelle Sundg'Oldies
30 mai	Journée Citoyenne
14 juin	5ème Chevauchée d'Isabelle
29 juin	Rencontre mensuelle Sundg'Oldies
11 juillet	Soirée tricolore des Donneurs de sang de Muespach
27 juillet	Rencontre mensuelle Sundg'Oldies
7 août	Don du sang à Muespach
23 août	Marché aux puces de l'amicale des Sapeurs-Pompiers
31 août	Rencontre mensuelle Sundg'Oldies
7 octobre	Don du Sang à Muespach-le-Haut
26 octobre	Rencontre mensuelle Sundg'Oldies
8 novembre	Vente du calendrier de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers





LA RECETTE DES BREDELES DE NOËL

Croissants au Chocolat

Ingédients la pâte

- 150 g de farine
- 60 g de sucre vanille
- 1 cuillère à café de schnaps
- 1 jaune d'oeuf
- 120 g de beurre pommade
- 100 g de noisettes en poudre
- 40 g de chocolat noir râpé

Pour la décoration

- 50 g de chocolat noir
- 10 g de beurre

➲ Mélanger la farine avec le sucre vanille, les noisettes, le chocolat râpé, le schnaps et le jaune d'œuf.

➲ Ajouter progressivement le beurre pommade et pétrir la pâte jusqu'à obtenir une boule homogène.

➲ Laissez reposer la pâte des bredele au chocolat 2 heures au frais.

➲ Préchauffer le four à 180°C (Th 6).

➲ Au bout des 2 heures, façonner des petits boudins de pâte et déposer les sur une plaque à bredele huilée ou recouverte de papier sulfurisé.

➲ Enfourner les Croissants au Chocolat durant 12 minutes à 180°C (Th 6).



LE COIN DES ENFANTS

